Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 37 (1899)

Heft: 45

Artikel: A propos d'un ascenceur

Autor: Jean-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-197818

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à

L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER Grand-Chène, 11, Lausanne.

Montreux, Ger 're, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc. Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR YAUDOIS, » LAUSANNE

Suisse: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50. Etranger: Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre. S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes. PRIX DES ANNONCES
Canton: 45 cent. — Suisse: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cen la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

A propos des caves de la nouvelle Banque cantonale.

Depuis plusieurs semaines déjà, de nombreux curieux s'arrètent devant notre nouvelle Banque cantonale, actuellement en construction. Les caves, tout particulièrement, attirent vivement l'attention par l'épaisseur des murs et les cloisons en ciment armé de leurs profondes et mystérieuses cachettes, destinées à garantir les trésors de l'établissement contre les voleurs les plus audacieux, tout en les mettant complétement à l'abri de l'incendie.

Ceci nous rappelle les formidables caves de la Banque de France, sur lesquelles le *Petit Parisien* donnait, il y a quelques années, des détails excessivement curieux.

« L'emplacement occupé par les souterrains de la Banque de France, nous disait ce journal, est de 420 mètres de longueur. On y accède par un escalier en vrille, tout en pierres de taille assemblées au ciment romain, défant le pic et la pioche, et au bout duquel se dresse une lourde et épaisse porte en fer.

» Cet escalier est si étroit que deux personnes

n'y peuvent passer de front.

» Quatre portes de fer se présentent ensuite. Chacune d'elles a trois serrures, et les clefs de ces trois serrures sont ainsi réparties: l'une est entre les mains du gouverneur, l'autre dans celles du caissier principal, et la troisième se trouve en la possession d'un censeur. Pour pénétrer dans les caves, il faut donc le concours de ces trois hauts fonctionnaires.

» Nulle forteresse n'est armée de si redou tables obstacles: murailles puissantes, serrures solides, surveillance active, rien ne man que pour garantir l'inviolabilité de cet antre où

dorment tant de richesses.

» En pénétrant, la première chose qui frappe l'œil est un énorme meuble en fer. C'est la caisse du service ordinaire. Elle contient les sommes nécessaires aux opérations de chaque jour.

- » Mais ne croyez pas que cette caisse soit d'un système ordinaire. D'abord, elle est défendue par un mécanisme très compliqué et l'ouverture par effraction en serait presque impossible. Mais ce n'est pas tout : à peine vous seriez-vous avisé d'y toucher qu'un vacarme infernal se produirait et vous ferait vite surprendre; en effef, un appareil de sonnerie electrique est établi dans la caisse, et quand on ignore le secret de l'ouverture, c'est, dès qu'on touche le meuble, un épouvantable carillon. »
- » Allons plus loin. Nous nous trouvons devant une autre porte. Comme les précédentes, elle ne doit s'ouvrir que devant les trois personnages que nous avons désignés plus haut: gouverneur de la Banque, caissier principal, censeur.
- » Admettons que ces messieurs aient eu l'obligeance de nous permettre d'en passer le seuil : nous voici dans l'endroit où sont enfermés, dans de hautes caisses de plomb, les obligations, les titres, les dépôts et les pierres précieuses, les lingots d'or et d'argent.

» Il faut dire que la Banque de France ne fait pas seulement des avances sur dépôts; elle reçoit aussi, comme dépôt volontaire, moyennant un droit d'un huitième pour cent par semestre, des valeurs de toute sorte: titres, monnaies d'or et_d'argent, diamants.

» C'est ainsi que beaucoup de riches familles ont porté jadis — et portent encore — à la Banque leur argenterie et leurs bijoux.

- » La moyenne des sommes d'or et d'argent qui se trouvent dans ces caves est de sept cents millions à un milliard.
- » A la moindre alarme, les caves de la Banque peuvent être défendues avec un attirail de précautions véritablement formidable.
- » M. Maxime du Camp, dans son ouvrage sur Paris et ses fonctions, nous a donné à ce propos des renseignements curieux.
- Dans les circonstances ordinaires, la Banque de France est gardée et défendue par une compagnie de soldats et par un poste permanent de pompiers.
- » Chaque nuit des garçons de recettes désignés sont de garde, veillent près du vestibule de la caisse principale, que des hommes de confiance ne quittent jamais. D'heure en heure, les garçons font une ronde qui embrasse les cours, les écuries, les jardins, les couloirs, les combles, Partout, ils ont à constater leur passage réglementaire, en remontant des cadrans qu'on a placés dans des endroits écartés les uns des autres. Ils doivent, à chaque ronde, tirer une sonnette qui correspond au poste de pompiers, comme pour leur dire: « Nous veillons; veillez-vous? » En outre, par un guichet semblable à la bouche d'une boîte à lettres, ils jettent un « marron » — sorte de plaque en zinc carrée — qui glisse jusque dans la chambre de l'officier de service, au poste des soldats.
 - » Voilà pour la garde.
- » Maintenant, voyons les précautions prises contre le feu.
- » Dans chaque salle des pompes sont gréées; partout où il y a des pans de bois, des haches sont appendues aux murailles; des conduites d'eau rampent comme des serpents le long des poteaux de pierre et aboutissent à des robinets dont chacun a un numéro d'ordre; vingt-quatre réservoirs contiennent 72,000 litres d'eau: ils sont toujours pleins et prêts à toute éventualité.
- » La Banque de France serait-elle attaquée? Aussitôt, grâce à une disposition ingénieuse, elle peut combler avec du sable l'escalier descendant aux caves. Elle peut aussi inonder ses souterrains.
- » On voit par là que la Banque est à l'abri des voleurs: c'est une personne bien gardée!»

A propos d'un ascenseur.

Notre très bonne ville de Lausanne est, comme vous le savez, une des nombreuses cités, privilégiées entre toutes, sur lesquelles s'abat, dans la bonne saison, un essaim nombreux de touristes venus d'un peu partout. Ils y viennent, attirés par la position charmante de la ville, la beauté du pays environnant et, la plupart, pour obéir à leur Bædecker, tout simplement.

Nous en sommes très flattés et aurions grand tort de nous en plaindre, les hôteliers surtout. Ils font marcher ce que l'on est convenu d'appeler l'«industrie des étrangers». Moi, qui ne suis pas hôtelier, j'appelle cela....

mais que vous importe?

D'ici à quelques années, tout changera; on ne viendra plus admirer à Lausanne la belle nature, mais, par contre, les nombreux tramways, funiculaires, voies étroites, ponts, ascenseurs, etc., établis ou à établir, sans compter innombrables projets en incubation dans la cervelle féconde de nos ingénieurs. Il n'y aura plus que quelques enragés touristes vieux jeu, pour contempler encore le panorama splendide, mais si vieux! de notre lac.

Et Lausanne, sur ses trois collines, sera célèbre au loin par ses joujoux mécaniques de première marque. Ces trois bienheureuses collines! que de mal elles donnent aux amis du progrès soucieux de corriger l'œuvre de la nature et des hommes d'autrefois.

Jusqu'à maintenant, la Cité faisait bande à part et semblait vouloir garder encore intact son caractère ancien. Erreur! On l'attaque de tous côtés, sans compter les ponts (deux ou trois? je ne sais plus) qui vont sortir du tiroir aux projets on la menace encore d'un ascenceur partant de la Palud pour aboutir aux environs de la cathédrale. La menace a bien des chances d'être exécutée..... une fois. Pauvre Cité! tu risques bien de perdre à tout jamais ton originalité indiscutable et ton rôle de vieux quartier latin: l'Université t'abandonne et l'Ecole normale va s'installer ailleurs. Inclinonsnous, c'est le progrès; et le progrès ne respecte rien. Mais, tu regretteras certainement l'essaim des casquettes multicolores animant d'un joyeux bourdonnement de vie tes rues, où l'on respire un souffle du passé. Le vénérable escalier de Grandes-Roches résonnait gaiment sous les pas alertes de la jeunesse aux études. Ses craquements n'avaient rien de sinistre: c'était le tressaillement joyeux d'un vieil ami que l'on retrouve tous les jours et qui connaît nos ancêtres depuis plusieurs

générations.

Lorsque l'ascenceur projeté, outrage que l'on fait à sa vieillesse, se dressera insolemment à l'assaut de la Cité, qui fréquentera encore l'escalier décrépit, mis au rang des vieilleries encombrantes? Les étudiants au moins lui resteraient fidèles, mais, une fois l'Université établie ailleurs, bien peu le fréquenteront encore, et les beaux jours seront finis pour uni. Car, ne vous y trompez pas, il a un cœur, le vieil escalier, un cœur dont les pulsations sont trahies par des craquements secs et désagréables pour les indifférents, timides pour un étudiant se rendant à l'examen, triomphants sous le talon du même étudiant sorti victorieux de l'épreuve, graves et posés pour les

professeurs, sympathiques toujours pour qui sait les comprendre.

Mais, d'ici à ce qu'on puisse se passer de lui, il a encore le temps de rendre bien des services. Et lorsqu'il sera définitivement classé dans le nombre des inutilités, bien des amis lui resteront encore. Plus d'un vieux professeur à la fin de sa carrière viendra y retrouver des impressions disparues, y revivre l'heureux temps envolé; alors l'antique escalier aura des craquements subtils et bien doux sous le pas incertain de la vieillesse. Il lui parlera de ses jeunes années, des amis d'autrefois maintenant disparus, de ses illusions perdues. Ce retour au passé n'aura rien d'amer et peutêtre, le vieux professeur, arrivé en haut après avoir revu tout son jeune temps, se souviendra-t-il du refrain bien connu:

Quand en ce monde tout se glace, Le cœur encore peut rajeunir.

JEAN-MARIE.

Les mariages d'aujourd'hui.

L'officier d'état civil ", gros bonhomme de la campagne, étrillait l'autre jour une belle jument grise au fond de son écurie.

Un jeune homme du village voisin s'avance sur la porte, mais, encore ébloui par les rayons d'un soleil éclatant, l'écurie lui paraît plongée dans une profonde obscurité.

– Etes-vous là, père David?

- Hé! qu'est-ce qu'il y a de bon à ton service?
- Voilà... vous savez... j'ai envie de faire le grand saut.
- Eh bien, tu n'as qu'à venir demain à trois heures, avec ta future, à la chambre de la mu-

- Bon, ça sera bientôt fait ?...

- Ah! pardine, il ne faut pas longtemps ; je vous lis là quelques lignes, vous répondez: oui, et en avant marche!
- Eh bien, voilà mes papiers... Au revoir, père David.
 - Au revoir... A propos, qui maries-tu!
 La grosse Louise à l'ancien conseiller,
- vous savez bien. Elle n'est pas tant belle, mais elle aura de ça (ici un mouvement du pouce et de l'index). Et puis, une forte gaillarde à l'ouvrage, allez seulement.

Je désire de tout mon cœur que vous

sovez heureux.

– En tout cas, vous savez, père David, il y aura toujours du pain sur la planche... A re-

Le lendemain, vers trois heures, l'officier d'état civil, occupé à tondre une brebis, pose les ciseaux, fait appeler à la hâte l'huissier municipal, relève son col de chemise, se lave les mains, ramène sur les tempes deux mèches de cheveux plats et se coiffe d'un tube qui compte vingt printemps.

L'huissier arrive tout essoufflé; « Bonjou;

y a-t-i du nouveau?»

- Pas grand'chose; c'est seulement Jules Grognard qui vient à trois heures pour se tordre le cou. Va-t-en ouvrir la salle et mets-moi une plume et un potet sur la table.

— On y va... faut-il balayer?

 Oh! que non; c'est pas la peine.
 Vingt minutes après, les fiancés, accompagnés chacun de son père et de sa mère, attendaient sur l'escalier de la maison communale.

« Serviteur, ça va-t-i?... Alors, voilà le grand jou, r leur dit l'huissier Jaques.

Hélas! oui, répond en pleurant la mère de la jeune fille; c'est toujours bien dur de se séparer de son enfant.

- Bien su, bien su, ajoute l'huissier, mais que voulez-vous, on ne peut pas toujours les avoir sous ses cotillons.

L'arrivée de l'officier de l'état civil interrom-

pit brusquement cet entretien sentimental. - Bonjour, messieurs z'et dames, fit-il en soulevant son tube aux bords râpés. Puis, se tournant vers Jaques: « Fais-les voir entrer et pousse-me voir cette porte. »

L'huissier s'assit dans un coin et les gens de la noce prirent place sur un banc de bois, dont l'une des jambes, beaucoup plus courte que les autres, donnait lieu à de brusques et comiques balancements.

« Et les témoins, Jaques? s'écrie l'officier d'état civil.

— C'est pardine vrai... pardon, estiuse, je les oubliais.

Et courant vers la maison voisine, l'huissier appela: « Psst, psst !... Henri, François, venez vite comme témoins. »

Je ne peux pas, j'enchaple ma faux.
Tant pis, je vous requéris d'office.

- Y aura-t-il un verre après?

— Aloo!

Les témoins introduits, l'officier d'état civil dit à l'assistance : « Veuillez vous lever debout, s'il vous plaît.»

Puis, ouvrant le texte de la loi, il adressa successivement aux époux les questions d'u-

« Jules-Frédéric Grognard, fils de Jean-François et de Pauline, etc., déclarez-vous vouloir prendre Jeanne Potu pour votre épouse?

Oui.

« Jeanne Potu, fille de Samuel et d'Elise, etc., déclarez-vous vouloir prendre Jules Grognard pour votre mari?»

– Oui.

» En conséquence de cette déclaration que tous deux venez de faire, je vous déclare, au nom de la loi, unis par le mariage.

Les époux et témoins signèrent au registre et la cérémonie fut terminée.

« Nous allons vite piquer quelque chose, » dit l'époux au père David.

A ces mots, les deux témoins dressent l'o-

reille et les regards de l'huissier s'éclairent d'un nouveau feu.

Quelques instants après, nos gens échangeaient, à la pinte en face, des vœux et des compliments de circonstance, lorsque la mère de l'épouse dit à son gendre:

« Tout de même, il faut faire bénir votre mariage à l'église, Jules. »

Que voulez-vous encore recommencer avec ces ministres qui n'en finissent jamais, fit ce dernier; n'est-ce pas bien plus simple comme ça ? Qu'en dis-tu, Jaques ? ajouta-t-il en s'adressant à l'huissier.

Celui-ci, qui trouvait le vin trop bon pour se permettre de déplaire à qui que ce soit, ré-

« Ma foi, c'est suivant les opinions. En tout cas, ça ne peut faire ni bien ni mal. »

L. M.

Le mariage à la chandelle.

Au Transwaal, dont on parle tant aujourd'hui, les mariages ne se font guère comme celui que nous venons de raconter. Les mœurs de ce peuple sont d'ailleurs bien différentes des nôtres.

Dès qu'un jeune homme a l'âge requis pour contracter union, nous disent les Annales politiques et littéraires, il dresse la liste de toutes les jeunes filles des districts environnants, met une plume à son chapeau, monte à cheval et commence sa tournée de fiançailles.

Arrivé au logis qu'il visite en premier, il entre sans mot dire et exhibe une boîte de prunes confite et une chandelle de cire, langage symbolique que la mère et la fille comprennent à l'instant.

Les prunes sont pour la mère et elles ne sont jamais refusées. La chandelle est pour la jeune fille et elle est parfois repoussée, ce qui signifie qu'il n'y a pas mèche.

Dans ce cas, le galant remonte à cheval sur l'heure et reprend sa tournée. Si, au contraire, la chandelle est acceptée, elle est allumée sur le champ, et la mère se retire en fichant une épingle à un pouce ou deux de la flamme, pour mesurer au jeune couple la durée de l'entretien qui lui est permis.

Et voilà!

On ne dit pas si les fiancés se font scrupule de fixer l'épingle un peu plus bas quand la maman a tourné le dos.

CON COME

A 'na tenâbllia dè muncipalità.

Quand on est municipau, s'agit dè teni fermo po lè centimes dê la coumouna, s'on vâo êtrè d'attaque, mâ y'ein a bin que vont pi trâo liein et que sè font gaillà recrià pè lào rapasséri.

Cardon étâi on gailla que fiffave qu'on dianstre et qu'étâi plliein de dettes coumeint on tsin dè pudzès ; l'étài râ quand on lo véyai battre on coup et quand l'avâi oquiè, tot passâvè pè lo cabaret. Dein on ménadzo ïo ia on hommo dinse, ne faut pas s'ébahy se tot va dè travai et qu'on dzo âobin l'autro lè guignons et après lo betetiu arrevont.

On dzo que Cardon avâi bu dè cliia bourtia dè mame, l'ont trovâ peindu pè lénau et lè

dzeins ont de: « L'a bin fe! »

Vouaiquie don la pourra Janette tota soletta, kâ n'aviont min d'einfants et la coumouna, à quoui Cardon dévessâi on part dè millè francs su son bin, seint comptâ lè z'intérêts, fe subhastà tot lo commerce, que compregnài feinameint cllia baraqua, que vegnâi quasu avau et on petit courti découté. La pourra véva tombà don à la tserdze dè la coumouna.

Faillâi don la lodzi et la manteni su la tiéce dâi pourro; po lo lodzémeint, l'ont décidâ, pè pedi po la vilha, dè la laissi dein la baraqua et dè l'âi bailli treinta centimes per dzo po son laci et son café; quant âo courti, l'ont décidâ dè l'amodiyi.

La pourra Janette que comptâve qu'on l'ai laissérâi assebin cé courti est venia rodze dè colèro quand l'a cein su, kâ cein lâi fasâi maubin dè vairè veri clliâo carreaux et l'âi plliantâ pè cauquon d'autro, li qu'amâvè tant jerdinâ; pu l'avâi tant coutema dè l'âi allà à tot momeint sâi po çosse, sâi po cein, que cé courti l'âi manquâvè. Pu ne l'âi faillâi-te pas oquiè po férè 'na gotta dè soupa! et io allà lo preindrè ora? lo roba? Ne poivè pas sè neri tota la dzornà dè pan et dè café!

Cauquiès teimps ein après, que l'eût bin ruminâ tot cein, la Janette s'est décidè dè retornâ ein municipalità po coudhi ravài cé courti. « Sarài bin lo diabllio se ne me lo rebaillont pas, » se sè desâi ein l'ai alleint.

On la fe don eintrà à la tenàbllia et quand l'eût de cein que volliave, lo syndico, qu'étài on tot crano, l'ài repond :

- Coumeint? vo foudrâi onco cé courti? avoué tot cein que la coumouna vo baillè dza! Oh! oh! atteindè-vo vâi! Vo z'ai onco ou rudo front dè veni no lo démandà! Mè seimbllio que n'ein dza prâo fé por vo tant qu'ora: ia quieinze dzo, on par dè solà, la senanna passà, dou francs veingt po 'na crépena; ia cauquiès dzo, houitanta centimès po on n'étsevetta dè lanna po brotsi voutrès tsaussons, sein comptâ voutron lodzémeint et lè treinta centimès per dzo qu'on vo baillè, et vo n'îtès pas onco con-teinta et vo faut onco lo courti? Mâ, que dâo dianstre volliài-vo l'ai plliantà à cé courti?

Adon, quand l'oût cé chapitre, la Janette eimpougnè lo péclliet dè la porta et l'âi repond ein sè revereint contrè la trabllia :